



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 87

Metz, le 03 septembre 2018

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**17 rue de la Liberté**  
**57720 OBERGAILBACH**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant le programme de restauration et de préservation des cours d'eau du Gailbach et du Dimmelbach, sur le ban communal de OBERGAILBACH.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Programme de restauration et de préservation des cours d'eau du Gailbach et du Dimmelbach, sur le ban communal de OBERGAILBACH.**

Ce dossier a été déposé par:

Conservatoire d'Espaces Naturels  
de Lorraine  
57 rue Robert SCHUMANN  
57400 SARREBOURG

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2018- 00370
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Maire, l'assurance de ma consid ration distingu e.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNIT  POLICE DE L'EAU



VAL RIE ANTOINE POTIER